

Avis de convocation

Le 2 septembre 2025

OBJET : Assemblée générale annuelle des parents

Chers parents,

Vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents qui se tiendra **le 9 septembre 2025 à 18 h20**, à l'auditorium de l'école, 130, ave Ambassador à Pointe-Claire. Veuillez s.v.p. prendre connaissance du procès-verbal de l'année précédente, joint à cet envoi.

Lors de cette rencontre, il y aura élection de 3 représentants de parents au sein du conseil d'établissement (C.É.) et de leurs substituts. Si vous désirez poser votre candidature pour être membre du conseil d'établissement, nous vous invitons à nous transmettre un courriel à l'adresse direction.felix-leclerc@csmb.qc.ca, **au plus tard le 5 septembre 2025 à 16h00 en inscrivant en objet membre du CÉ**. De plus, les personnes qui poseront leur candidature seront invitées, le soir de l'assemblée, à partager leur expérience et leur vision du rôle de représentant au sein du conseil.

Nous avons aussi besoin de substituts au conseil d'établissement (pas obligatoire d'assister à toutes les rencontres, c'est au besoin seulement). Pour poser votre candidature, nous vous invitons à nous transmettre un courriel à l'adresse direction.felix-leclerc@csmb.qc.ca, **au plus tard le 5 septembre 2025 à 16h00 en indiquant en objet substitut**.

Cette assemblée est aussi l'occasion pour vous d'élire votre représentant au Comité de parents de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et son substitut.

Votre implication en tant que parent est essentielle au fonctionnement de la vie de notre école. Vous trouverez, joint au présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette assemblée générale.

À la suite de l'assemblée générale, il y aura une **rencontre d'information pour les parents des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire**. Un courriel vous serez envoyé à cet effet.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée.

Sincères salutations,

Doina Ezaru, directrice

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

DU 9 SEPTEMBRE 2025 à 18 h 20

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil de la présidente du CÉ
3. Mot de bienvenue de la direction de l'école
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2024
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale au Conseil d'établissement
7. Présentation du rapport annuel du CÉ
8. Élection :
 - 8.1 Nomination du président d'élection
 - 8.2 Nomination du secrétaire d'élection
 - 8.3 Élection des représentants des parents au CÉ
 - 8.4 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ
 - 8.5 Élection du délégué au Comité de parents au CSS
 - 8.6 Élection du substitut du délégué au Comité de parents au CSS
9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)
 - 9.1 Nomination des membres de l'organisme de participation des parents (OPP) (art. 96, LIP) (si requis)
 - 9.2 Élection d'un(e) président(e) de l'organisme de participation des parents (OPP) (art. 96, LIP) (si requis)
10. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
11. Levée de l'assemblée

NB : Les points 7 à 9 doivent obligatoirement être traités lors de l'assemblée générale annuelle.